



Conseil économique et social

Distr. générale
15 avril 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules

160^e session

Genève, 25-28 juin 2013

Comité d'administration de l'Accord de 1958

Cinquante-quatrième session

Genève, 26 juin 2013

Comité exécutif de l'Accord de 1998

Trente-huitième session

Genève, 26 et 27 juin 2013

Comité d'administration de l'Accord de 1997

Neuvième session

Genève, 27 juin 2013

Ordres du jour provisoires annotés

De la 160^e session du Forum mondial

**De la cinquante-quatrième session du Comité d'administration
de l'Accord de 1958**

De la trente-huitième session du Comité exécutif de l'Accord de 1998 et

De la neuvième session du Comité d'administration de l'Accord de 1997

Additif

I. Ordres du jour provisoires

A. Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29)

Point 8.7 de l'ordre du jour, modifier comme suit:

«8.7 Proposition d'amendement 4 à la Résolution ...».

II. Annotations et liste des documents

A. Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29)

Point 2.5 de l'ordre du jour, ajouter aux documents les références suivantes:

«2.5 *Évaluation biennale pour 2012-2013 et programme de travail pour 2014-2015 et 2014-2018*

...

Documents

ECE/TRANS/WP.29/2013/38	Évaluation de la période 2012-2013 et programme pour 2014-2015
ECE/TRANS/WP.29/2013/5	Programme de travail pour 2014-2018
ECE/TRANS/2012/9/Rev.1	Programme de travail du sous-programme "Transports" pour 2012-2013
ECE/TRANS/2012/10/Rev.1	Plan d'évaluation biennale pour le sous-programme sur les transports (2012-2013)».

Point 4.15 de l'ordre du jour, ajouter une référence à un nouveau document comme suit:

«4.15 *Proposition visant à élaborer un nouveau Règlement ONU sur les systèmes d'appel électroniques*

Document

ECE/TRANS/WP.29/2013/67	Proposition d'élaboration d'un nouveau Règlement sur les systèmes d'appel électroniques».
-------------------------	--

Point 8.7 de l'ordre du jour, modifier comme suit:

«8.7 Proposition d'amendement 4 à la Résolution d'ensemble sur la construction des véhicules (R.E.3)

Documents

ECE/TRANS/WP.29/2013/52 Proposition d'amendement 4 à la Résolution d'ensemble sur la construction des véhicules (R.E.3) et à l'annexe 4 de la Résolution relative à la qualité des carburants commercialisés (ECE/TRANS/WP.29/GRPE/65, par. 61, fondé sur le document ECE/TRANS/WP.29/GRPE/2013/2, tel que modifié par le paragraphe 61 du rapport)

Les titres modifiés de l'Accord de 1958 qui figurent dans la R.E.3 seront établis par le secrétariat pour tenir compte des décisions prises par l'AC.1 lorsqu'il a modifié certains des Règlements annexés à l'Accord de 1958

ECE/TRANS/WP.29/78/Rev.2/ Amend.3 Mise à jour de l'annexe 3 à la R.E.3 visant à inclure l'Égypte en tant que nouvelle Partie contractante à l'Accord de 1958».
